



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction
Référence : EAU/AUT/19/0276/R21.1/M23.1
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Mersch
Château de Mersch/Place St. Michel
L-7556 Mersch

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1




Requérant(s)	Administration communale de Mersch
Objet	Modification de l'autorisation EAU/AUT/19/0276/R21.1 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier "Etat" à Mersch
Localité(s)	Mersch
Commune(s)	Mersch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.


17.05.2023

Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation